CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E164794** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE 05/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/08/2016

Raison sociale : OFFICE DE PRESERVATION DU BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/03/2017

Sigle : OPB

Capital : 100 000

18 RUE DE BEL AIR
44470 CARQUEFOU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 822 229 837

Siret : 822 229 837 00023

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0001471

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0001471

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 40 29 35 84 **Fax :**

Portable : 06 08 16 18 32

Responsabilité légale :
PETTINE MICHAEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.opb.fr

E-mail : assistanteco@opb.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 561 770 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1542	Assèchement des murs par traitement des remontées capillaires	12	03/10/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	12	08/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		08/11/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/12/2025 10:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E164794** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE **05/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/08/2016
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/03/2017
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 822 229 837

Siret : **822 229 837** **00023**
Code NACE : 1610B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0001471
Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0001471

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **OFFICE DE PRESERVATION DU BATIMENT**
Sigle : OPB
18 RUE DE BEL AIR
44470 CARQUEFOU

Téléphone : 02 40 29 35 84 **Fax :**
Portable : 06 08 16 18 32

Site Internet : http://www.opb.fr
E-mail : assistanteco@opb.fr

Responsabilité légale :
PETTINE MICHAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	08/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.